



VNF Centre-Bourgogne

Navig'Info

CR du 20 juillet 2023

Présents :

Usagers de la voie d'eau	
Bensaad Riad	Croisieurope
Bostin Mark	Péniche-Hôtel E2F
Chassagnette Muriel	Les Amis du canal du Nivernais
Collins Roger	Agir pour le fluvial
Delmas Eric	Nicols
Hayes Spencer	Peniche Hôtel
Megret Olivier	Péniche Hôtel
Ourseau Dominique	Entente des canaux du Centre
VNF-Direction Territoriale Centre-Bourgogne-	
Aubert Karine	VNF-UTI Saône-Loire
Detanger Luc	VNF-UTI Nivernais Yonne
Doisne Mathilde	VNF-Développement
Guillermin Jean-André	VNF-Exploitation Maintenance
Lévêque Lucile	VNF-Direction
Malet Céline	VNF-Développement
Marquis Fabien	VNF-UTI Bourgogne

BRIARE, LOING, CANAL LATERAL

- *cf. diaporama*

Vieux Canal

Suite à la demande de M. Ourseau lors du précédent Navig'Info, les horaires de passage ont été modifiées : 09H00-10H30, 14H-15H00, 17H00-19H00.

M. Ourseau indique que ces modifications ont permis d'augmenter significativement la fréquentation du port de plaisance de Briare.

M. Bostin interroge VNF quant au débit de la Loire actuellement. M. Guillermin indique que les débits actuels à Gien sont presque deux fois supérieurs au débit réservé. A l'heure actuelle, pas d'inquiétude sur ce point précis.

CENTRE, ROANNE à DIGOIN, SEILLE

- *cf. diaporama*

Canal du Centre

Les orages récents ont permis d'augmenter les réserves, ce qui permet d'améliorer les perspectives de 15 jours, soit une navigation garantie jusqu'à mi-septembre.

Canal de Roanne à Digoin

Suite au faucardage sur le canal de Roanne à Digoin, des plantes obstruent les grilles des ouvrages. Compte-tenu de la gêne à la navigation occasionnée, VNF déconseille de diriger les locations de courtes durée (journée ou demi-journée) sur ce secteur.

CANAL DE BOURGOGNE

- *cf. diaporama*

Versant Saône :

Suite à différents échanges avec les gestionnaires des péniches-hôtel, du fait de leurs importants tirant d'eau. La Direction Territoriale Centre-Bourgogne propose la stratégie suivante :

Jusqu'au 15 août, alimentation de l'ensemble du versant Saône par les barrages, et maintien des conditions actuelles de navigation :

- Mouillage d'1,60 m entre Pouilly et Dijon (vallée de l'Ouche),
- Mouillage de 2 m entre Dijon et St-Jean-de-Losne.

Après le 15 août : alimentation du seul secteur de Pouilly à Dijon par les barrages :

- Maintien du mouillage d'1,60 m entre Pouilly et Dijon autant de temps que le permettent les niveaux des barrages,
- Baisse progressive du mouillage entre Dijon et St-Jean-de-Losne en fonction du débit de l'Ouche à Dijon.

M. Bostin est satisfait de cette stratégie car elle donne de la visibilité.

Il n'y a pas d'autres observations en séance. Cette stratégie est donc validée et sera mise en œuvre.

Versant Yonne :

L'Armançon amont est passé en alerte renforcée, VNF met en place un regroupement de bateau à partir de l'écluse 70Y. Le mouillage entre Ancy-le-Franc et Venarey-Lès-Laumes est de 1.40 m.

Sur le secteur Ancy-Migennes, le mouillage de 1,40 m est appliqué. Ce mouillage pourra être abaissé jusqu'à 1m20. En dessous, d'1m20 la navigation sera plus envisageable.

NIVERNAIS-YONNE

- *cf. diaporama*

Le bassin de l'Yonne moyenne est passé en alerte renforcée. Un regroupement de bateaux est mis en place sur les biefs de dérivation de l'Yonne sur le secteur concerné : temps d'attente maximum d'1h à Gurgy et de 30 minutes à Courlon et Joigny.

PLANTES AQUATIQUES

Les opérations se poursuivent. L'arrachage sur le secteur de Decize donne de bons résultats.

M. Delmas s'inquiète du développement des plantes à Montbard et demande si la péniche continue de circuler entre Venarey et Migennes pour limiter le développement des plantes. VNF confirme que la péniche circule toujours.

PLAN CANICULE

Suite à la mise en place du plan national de gestion des vagues de chaleur (circulaire aux préfets du 23/06/2023), la direction territoriale Centre Bourgogne met en place un plan canicule (cf. éléments dans le diaporama en PJ)

Niveau Canicule (Orange)	Possibilité d'adapter les horaires pour les personnels fragiles
Niveau Canicule extrême (Rouge)	Possibilité d'adapter les horaires de navigation 8h- 13h / 15h – 19h (même temps de navigation)

L'activation de ces mesures se fera au cas par cas, il n'y aura pas de mesures systématiques. Le périmètre d'activation sera adapté en fonction des alertes. Ces mesures concernent uniquement le réseau majoritairement manuel (Canal de Briare, Canal de Roanne à Digoin, Canal de Bourgogne, Canal latéral à la Loire, canal du Nivernais) .

Un avis à la batellerie accompagnera le déclenchement de ces mesures.

M. Ourseau considère que ce sont de bonnes mesures pour les usagers et rappelle l'importance d'une communication claire et anticipée pour l'acceptabilité de ces mesures.

Il n'y a pas d'autres observations sur ce plan.

Prochaine NAVIG'INFO : Le prochain Navig'Info se tiendra le **jeudi 3 août à partir de 10h00** en visioconférence.